

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mardi 16 Décembre 2008 à Bissy la Mâconnaise à 20 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Bissy la Mâconnaise.

Etaient Présents : Mmes CLEMENT, CHEVALIER, DREVET, BUE, CANITROT, GUICHARD, TROUSSEAU et Mrs PENOT, DEDIENNE, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, GALEA, DUMONT, PHILIPPON, ROBELIN, GOYARD, SURGAND, PEULET, PERRIN, DAILLY, GUILLET, CHERVIER, MORNAND, PRUDENT, CORSIN et BALDASSINI.

1 – Présentation Projet Villa Titus

Madame Brigitte MORAND MASSA, porteur du projet de la Villa Titus Flavius Naromus présente le site qui pourrait voir le jour sur la commune de Bissy la Mâconnaise.

Monsieur PENOT évoque les difficultés rencontrées avec l'Office Nationale des Forêt au sujet du défrichement d'une partie d'un bois pour l'implantation de la Villa Gallo Romaine. Monsieur PEULET qui a contacté la Direction Départementale des Affaires Forestières explique qu'il conviendra de replanter la même superficie de forêt qui sera déboisée.

Madame MORAND MASSA estime que le chantier sera réalisé sur 15 années au minimum, aucune activité ne fonctionnera l'hiver. Les ressources utilisées seront issues au maximum du secteur local. Le budget prévisionnel annuel de fonctionnement s'élève à 148 000 €.

Des conférences moyennant une participation financière de la Communauté de Communes, pourraient avoir lieu dès le mois de Janvier sur notre territoire afin de développer certaines thématiques autour du projet.

2 – Festival des Musiques Rares

Monsieur AMIOT établit le bilan du 5^e Festival qui s'est tenu en 2008, ce dernier s'avère très satisfaisant d'un point de vue financier avec une subvention supplémentaire du Conseil Régional mais également au niveau de la fréquentation qui a augmenté. Le Directeur Artistique propose un budget pour la prochaine édition qui s'équilibre à 20 500 € avec une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 4 500 €. Il fait part du projet de programmation qui compte 8 concerts, une soirée de présentation et une seconde consacrée à la projection des films tournés depuis 2005. Dix des douze communes accueilleront le Festival en 2009.

Les membres du Conseil donnent leur accord pour l'organisation du 6^e Festival et autorisent la Présidente à solliciter une aide financière des Conseils Général de Saône et Loire et Régional de Bourgogne.

Monsieur AMIOT précise qu'il ne souhaite pas déposséder la Communauté de Communes du Festival mais fait part des demandes de communes extérieures qui seraient intéressées par l'organisation de concert. Il invite les élus à réfléchir à une éventuelle ouverture du Festival en lien avec la création du Pays.

La secrétaire de la collectivité, régisseur du Festival sera en congé maternité lors du prochain Festival, la Perception et la Préfecture seront sollicitées pour savoir comment organiser son remplacement.

3 – Etude d'aménagement d'un bâtiment intercommunal à vocation économique et touristique à Fleurville

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 Décembre 2008 pour l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres lancé en Octobre pour la réalisation d'une étude d'aménagement d'un bâtiment intercommunal à vocation économique et touristique à Fleurville.

Seize dossiers ont été retirés, neuf offres ont été transmises. Suite à l'ouverture des plis et comme prévu dans l'appel d'offres, les entreprises seront reçues en Janvier pour la présentation de leurs propositions.

4 – Dojo

Problème toiture :

La Présidente rappelle l'historique des travaux réalisés au dojo depuis sa construction en 2000. Suite à la constatation de nouveaux dégâts liés à des problèmes d'étanchéité, une expertise a été menée. Afin de déterminer l'origine des fuites, des tests de fumée ont été réalisés pour un montant de 1 530,88 €. Ces tests ont donné lieu à des réparations pour la somme de 149 ,50 €.

L'expert propose la prise en charge de ces frais à hauteur de 63 % par l'assureur de l'entreprise qui a réalisé la construction du toit, les 37 % restant à la charge de l'entreprise étant intervenue suite à l'apparition des premiers problèmes d'étanchéité en 2004.

Des devis ont été retenus pour la réparation du toit et les travaux de peinture à réaliser pour un montant total de 12 305,08 €.

D'après la proposition de l'expert, les frais devraient être répartis entre les assurances des deux entreprises étant intervenues sur le toit de ce bâtiment.

Le Conseil est favorable à la proposition du cabinet pour la répartition de la prise en charge des travaux.

Acte notarié :

Lors de la dissolution des trois Communautés de Communes, leurs biens respectifs avaient été restitués en indivision aux communes qui les composaient. Le dojo construit par la Communauté de Communes du Haut Mâconnais appartient donc aux 7 communes qui la constituaient. Un contact avec le notaire sera pris pour connaître les modalités nécessaires au transfert de ce bâtiment à la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône.

Un acte similaire sera également prévu pour les bâtiments de la Maison de Fleurville qui est toujours la propriété des 4 communes qui composaient la Communauté de Communes Côteaux Mâconnais Val de Saône.

Le coût de régularisation de ces transferts sera inscrit au budget 2009.

5– Micro Crèche

Les contrats à durée déterminée du personnel de la Micro Crèche de Cruzille se terminent le 31 Décembre 2008. Les inscriptions et les contrats signés avec les familles révèlent la nécessité d'augmenter les temps de travail des trois personnes comme suit : 2 personnes à 35 heures et une troisième à 30 heures. Au 1^{er} Janvier 2009, 19 enfants fréquenteront la structure.

6 – Déchetterie

La Présidente et Monsieur ROBELIN ont rencontré Monsieur BRUNET, Maire de Péronne qui envisage la réfection de la route passant devant la déchetterie. Ils ont constaté sur les lieux une importante dégradation devant l'entrée de la déchetterie. Monsieur BRUNET sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour un renfort de la partie située devant le site. Messieurs PENOT et GALEA estiment qu'il conviendrait de prévoir un renfort adapté plus particulièrement aux poids lourds qui fréquentent souvent cette route. Les membres du Conseil donnent un accord de principe pour la prise en charge de 50 % du surcoût des travaux de renfort de la route devant la déchetterie.

7 – Décision Modificative 4

Virement de crédit du compte 6531 chapitre 65 pour la somme de 2 900 € sur les comptes 6454 chapitre 012 pour 1 300 € et 6453 chapitre 012 pour 1 600 €.

8 - Indemnité Perceptrice

L'indemnité de Conseil et de budget est accordée à Madame PELTIER à compter du 1^{er} Mars 2008.

9 – Questions diverses

Courrier Mère Folle :

Madame CLEMENT procède à la lecture du courrier transmis par la compagnie « Les compagnons de la Mère Folle » qui remercie le Conseil pour l'aide accordée et rappelle son implication dans la vie des écoles et des collègues.

Bulletin de fin d'année :

Certains élus préfèrent que les bulletins communaux soient dissociés du bulletin intercommunal. La Communauté de Communes transmettra les feuillets à distribuer dans les communes dès leur impression.

Ecole de Musique :

La Présidente sollicite les élus pour constituer une commission Ecole de Musique et organiser une réunion pour réfléchir aux orientations de l'école. Messieurs DAILLY et CHEVALIER rejoindront la commission. La rencontre de la commission est prévue le Mercredi 28 Janvier 2008 à 20 h à Fleurville.

Jumelage :

Madame CLEMENT et Monsieur DEDIENNE ont reçu des élus de Quiliano qu'ils rencontreront à nouveau en Italie fin Décembre avec Monsieur Jean-Christophe BALDASSINI, Président du Club de judo. Les italiens souhaiteraient signer une charte d'amitié.

Collecte Ordures Ménagères :

En raison de la Saint Vincent Tournante qui se tiendra fin Janvier à Chardonnay, Monsieur GUILLET sollicite une collecte supplémentaire des ordures ménagères le Lundi 26 Janvier.

**Le prochain Conseil de Communauté
aura lieu le Mardi 3 Février 2009
à 18 h à Chardonnay.**

La Présidente
Patricia CLEMENT